



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Permanent Ink Remover

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permanent Ink Remover

Numéro du produit APIR125, ZA

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

AF INTERNATIONAL. A division of HK WENTWORTH LTD  
 ASHBY PARK  
 COALFIELD WAY  
 ASHBY de la ZOUCH  
 LEICESTERSHIRE. LE65 1JR  
 UNITED KINGDOM  
 +44 (0) 1530 419600  
 +44 (0) 1530 416640  
 info@hkw.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +33 1 72 11 00 03

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1).  
 Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage des détergents < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE AND METHYLISOTHIAZOLINONE

##### 2.3. Autres dangers

## Permanent Ink Remover

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Dipropylene Glycol Monomethyl Ether</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 34590-94-8	Numéro CE: 252-104-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119450011-60-XXXX	
<b>Classification</b>			
Non Classé			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Aucune recommandation particulière. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Protection des secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Traitements particuliers</b>	Pas de traitement particulier requis.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

## Permanent Ink Remover

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Aucune recommandation particulière.

## Permanent Ink Remover

**Classe de stockage** Stockage non spécifique.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m<sup>3</sup>

\*

##### Méthanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m<sup>3</sup>

\*

##### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Aucune ventilation particulière requise.

**Protection des yeux/du visage** Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.  
Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

**Protection des mains** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.  
Aucune protection des mains particulière recommandée.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique. Agrume.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non disponible.

## Permanent Ink Remover

<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Densité apparente</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## Permanent Ink Remover

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité CIRC**

Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

## Permanent Ink Remover

<b>Information générale</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Organes cibles</b>	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

### Méthanol

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

### (R)-p-Mentha-1,8-diène

#### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 mL, 4 heures, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 0.1 mL, 7 jours, Lapin Information du dossier REACH. Non irritant.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant. Information du dossier REACH.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

## Permanent Ink Remover

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 1650 mg/kg p.c. /jour, Orale, Souris Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** 1.003 cSt @ 25°C/77°F Information du dossier REACH. Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

### Pin-2(3)-ene

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** Viabilité des cellules. 39.6% 15 minutes Information du dossier REACH. Irritante.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant. Information du dossier REACH.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

### Citral

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> 6800 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 mL, 15 minutes, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Score œdème: Œdème léger - bords de la zone bien définis par une élévation tangible (2). Information du dossier REACH. Fortement irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. Information du dossier REACH.



## Permanent Ink Remover

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 200 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Effets toxicologiques** Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> >2930 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 mL, 24 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Score œdème: Pas d'œdème (0). Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 100 mg, 72 heures, Lapin Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL 25 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

## Permanent Ink Remover

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOAEL 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 25 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Pin-2(10)-ene

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** Viabilité des cellules. 38.5% 15 minutes Information du dossier REACH. Irritante.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant. Information du dossier REACH.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Foetotoxicité: - NOAEL: 250 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

### (R)-p-Mentha-1,8-diène

## Permanent Ink Remover

**Toxicité** Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < L(E)C<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 0.72 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 0.36 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 150 mg/l, Desmodemus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 3 heures: 209 mg/l, Boues activées

### toxicité aquatique chronique

**Facteur M (chronique)** 1

### Pin-2(3)-ene

**Toxicité** La toxicité aquatique est improbable.

### Citral

**Toxicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 6.78 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 103.8 mg/l, Scenedesmus subspicatus

### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Toxicité** Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < L(E)C<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 0.48 mg/l, Daphnia magna

### toxicité aquatique chronique

**Facteur M (chronique)** 1

### Pin-2(10)-ene

## Permanent Ink Remover

<b>Toxicité</b>	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < L(E)C <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 0.557 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 1.25 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 0.826 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Facteur M (chronique)</b>	1

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

#### (R)-p-Mentha-1,8-diène

**Persistance et dégradabilité** La substance est facilement biodégradable.

**Phototransformation** Eau - Demi-vie : 0.365 heures  
Valeur estimée.

**Biodégradation** Eau - Dégradation 80%: 28 jours

#### Pin-2(3)-ene

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

**Phototransformation** Eau - TD<sub>50</sub> : 0.44-1.41 heures

#### Citral

**Persistance et dégradabilité** La substance est facilement biodégradable.

**Phototransformation** Eau - TD<sub>50</sub> : 37.35 minutes

**Biodégradation** Eau - Dégradation 85-95%: 28 jours

#### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Persistance et dégradabilité** Non facilement biodégradable.

## Permanent Ink Remover

**Phototransformation** Eau - TD<sub>50</sub> : 7 heures  
Valeur estimée.

**Biodégradation** Eau - Dégradation 4.5%: 28 jours

### Pin-2(10)-ene

**Persistance et dégradabilité** La substance est facilement biodégradable.

**Biodégradation** Eau - Dégradation 76%: 28 jours

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

**Bioaccumulative potential** La bioaccumulation est peu probable.

### (R)-p-Mentha-1,8-diène

**Bioaccumulative potential** FBC: 1022, Valeur estimée.

**Coefficient de partage** log Pow: 4.38

### Pin-2(3)-ene

**Bioaccumulative potential** FBC: 1845, Valeur estimée. La bioaccumulation est peu probable.

**Coefficient de partage** log Pow: 4.487

### Citral

**Bioaccumulative potential** FBC: 89.72, Valeur estimée. Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage** log Pow: 2.76

### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Bioaccumulative potential** FBC: 330, Cyprinus carpio (carpe commune)

**Coefficient de partage** log Pow: 5.1

### Pin-2(10)-ene

**Bioaccumulative potential** FBC: 383.1, Valeur estimée. La bioaccumulation est peu probable.

**Coefficient de partage** log Pow: 4.425

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### (R)-p-Mentha-1,8-diène

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

## Permanent Ink Remover

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Koc: 1984 @ 25°C

### Pin-2(3)-ene

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Koc: 2184 @ 25°C Valeur estimée.

### Citral

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Log Koc: 2.169 @ 25°C Valeur estimée.

**Constante de Henry** 0.000376 atm m<sup>3</sup>/mol @ 25°C

### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

**Constante de Henry** 0.342 Pa m<sup>3</sup>/mol @ 25°C

### Pin-2(10)-ene

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Koc: 2080 @ 25°C Valeur estimée.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### (R)-p-Mentha-1,8-diène

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Valeur estimée.

### Pin-2(3)-ene

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### Citral

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### Pin-2(10)-ene

## Permanent Ink Remover

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## Permanent Ink Remover

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Conseils de formation</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur.
<b>Publié par</b>	Bethan Massey
<b>Date de révision</b>	09/06/2016
<b>Révision</b>	0
<b>Numéro de FDS</b>	257
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H331 Toxique par inhalation. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes . H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.